



CERTIFICAT DE VENTE DE VELO D'OCCASION

Ce document est à remplir par le vendeur et à signer par l'acheteur et le vendeur.

Je, soussigné(e) (Nom, Prénom, entreprise)

.....

- certifie avoir vendu le vélo suivant en garantissant sur l'honneur que celui-ci n'est pas un vélo volé, et qu'il est en parfait état de marche :
- marque :
- modèle :
- type : VAE classique
- certifie sur l'honneur que ce vélo est destiné à un usage urbain et qu'il possède les éléments de sécurité suivants :
 - o éclairage
 - o porte-bagage
 - o garde-boue.
- Certifie l'établissement d'une facture d'achat à
M/Mme (nom, prénom).....
Habitant (adresse).....
- déclare être le propriétaire (premier propriétaire oui / non) légal de ce vélo et que ce vélo et ses composants essentiels ne sont pas à sa connaissance des contrefaçons.
- certifie que le vélo vendu est en état de fonctionnement normal compte tenu de son âge et de son utilisation antérieure.
- déclare qu'à sa connaissance le vélo n'est affecté d'aucun vice caché non détectable à l'examen externe et sans démontage touchant les éléments tels que cadre, fourche, éléments du système de freinage, pièces de la direction, roues, vice ou défaut susceptible de rendre dangereux l'usage par un utilisateur non averti de ce vélo dans un cadre d'utilisation en milieu urbain.

L'acheteur déclare avoir obtenu du vendeur toutes informations, non reprises dans le présent document, utiles à l'évaluation de la qualité de l'objet vendu.

Fait à, le

Signature du vendeur:

Signature de l'acheteur :